



Conseil Communautaire 02 Avril 2013 Courchaton

Compte rendu de séance

L'an deux mil treize, le deux avril, les membres composant le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel se sont réunis à la salle de 70110 COURCHATON après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ernest SCHAER, Président.

Etaient présents : Ernest SCHAER – Christian PLAISANCE – Alain BIZZOTTO – Eugène VAUDREY — Michel BORON – Christian PONSOT – Jacques MOUGEOT — Philippe GAMET – Denise GATSCHINE – Christian BOYER – Marie-Jeanne GOUDEY – Jean-Pierre MOREL – Claudine GUILLARD – Nicolas PLANCHON — Michel RICHARD – Pierre VIENOT - Roger BERTRAND – Jean-Marie RONDEY – Frédéric FRANCOIS – Daniel BRUCHON – Hugo WALZ – Michel CUENIN – Claude MUFFAT – Monique BOLORE – Claude MOREL – Guy SAINT DIZIER – Jean-Marie TRAHIN – Jean GAMET– Pierre SAVARIN – Pierre MUNIER – Daniel CLERC – Jean-Louis MOUGENET – André MARTHEY – Pierre THOMASSIN – Bruno SAILLEY – Nadine BOUCARD - Jacques VIVIEN – Jean-Pierre GOLASZEWSKA – Michel THEVEAU – Daniel ZAHNER - Jeannine BOSSI – Francine CHAMPION — Paulette SEGUIN – Henri BOSSERT – Thierry RICCI – Edmond BREPSON – Gérard PELLETERET – René LEGENDRE

Absents ayant donné procuration : Pierre PORRACHIA (procuration à Daniel ZAHNER) - Robert BADALAMENTI (procuration à Michel BORON) - Charles GRANET (procuration à GAMET Philippe) - Michel DAVAL (procuration à Michel RICHARD) - Christian PERRIGUEY (procuration à Pierre VIENOT) - Jean-Noël ROUSSEL (procuration à Roger BERTRAND) - Jean-Paul BELON (procuration à Frédéric FRANCOIS) - Alain JACQUARD (procuration à Jean GAMET) - Gérard GAMET (procuration à André MARTHEY) - Sylvain MORISOT (procuration à Pierre THOMASSIN) - Colette CORNEVAUX (procuration à Bruno SAILLEY) - Roland VUILLEMIN (procuration à Paulette SEGUIN) - Colette CLERC (procuration à René LEGENDRE)

Absents excusés : Lionel GIRARDOT – Gérard THEVENY – René LAJEANNE – Annie CLERC – Alain SEGUIN – André DUBOIS - Jean-François TOUBIN - Ghislaine VUILLIER – Alain VUILLIER - Jacques RICCIARDETTI - Patrice COLNEY

Ordre du jour :

Finances

- | | |
|---|----|
| 1 – LE BUDGET 2013 | 3 |
| 2 - AFFECTATION DU RESULTAT | 10 |
| 3 - TAUX D'IMPOSITION 2013 | 11 |
| 4 - SUBVENTIONS PROGRAMME HABITER MIEUX | 11 |
| 5 - AVENANT PERISCOLAIRE ATHESANS | 11 |

Développement économique

- | | |
|--|----|
| 6 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES DU MARTINEY | 12 |
| 7 - MODIFICATION DU TARIF DE VENTE DES PARCELLES | 12 |
| 8 - DELEGATION DE SIGNATURE POUR LA VENTE DES PARCELLES | 12 |

Périscolaire

- | | |
|--|----|
| 9 - MODIFICATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES D'ESPRELS | 12 |
|--|----|

Marchés publics

- | | |
|--|----|
| 10 - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – PERISCOLAIRE COURCHATON | 12 |
| 11 - VOIE VERTE – ATTRIBUTION DU MARCHE | 13 |
| 12 - VOIRIE - MARCHE POUR L'ENTRETIEN DES VOIES COMMUNAUTAIRES | 13 |

Administration générale

- | | |
|--|----|
| 13 - OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE PUIS
FERMETURE D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL | 13 |
| 14 - AVANCEMENT DE GRADE 2013 | 13 |
| 15 - REFORME TERRITORIALE – NOUVELLE REPRESENTATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE | 13 |
| 16 - PROPOSITION DE LA CLECT DU 7 FEVRIER 2013 | 15 |
| 17 - SICTOM – DELEGUES DE COURCHATON | 15 |
| 18 - COMITE DES FETES DE VILLERSEXEL – CONVENTION AVEC L'OFFICE DU
TOURISME | 15 |
| 19 - ARRETE DU 24/12/2012 MODIFIANT LES MONTANTS ANNUELS DE
L'INDEMNITE D'EXERCICE DES MISSIONS (IEM) | 16 |

Questions diverses

- | | |
|---|----|
| 20 - BORNAGE TERRAIN VILLERSEXEL | 16 |
| 21 – PERISCOLAIRE DE VILLERSEXEL - CONVENTION ENTRE SIVU
CHANTEREINE ET CCPV | 16 |

FINANCES

1 – Le budget 2013

2013 est une année qui marque un changement dans la progression des dotations étatiques. En légères augmentations chaque année, elles ne devraient pas évoluer à la hausse cette année mais plutôt à la baisse.

Pour la communauté de communes, 2013 est une année qui voit aboutir ou continuer des projets tels que la fin de la réhabilitation des décharges, le périscolaire d'Athesans, la construction d'une micro-crèche à Esprels ou encore le début des travaux de la voie verte Villersexel/Bonnal. Ces projets représentent de gros investissements qui seront pour certains d'entre eux étalés sur plusieurs exercices budgétaires.

Le budget général 2013

Il est fondé sur une baisse des dotations de l'Etat mais s'inscrit dans la continuité de 2012 en fonctionnement. Concernant l'investissement, il assimile les programmes de travaux et d'acquisition ou renouvellement de matériel.

La section de fonctionnement :Les dépenses

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 011 - charges à caractère général	515 830 €	594 650 €
Chapitre 012 - charges de personnel	809 445 €	816 175 €
Chapitre 014 - atténuation de produits	275 211 €	341 245 €
Chapitre 042 - dotation aux amortissements	137 232 €	113 112 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	629 282 €	659 800 €
Chapitre 66 - charges financières	19 980 €	21 168 €
Chapitre 68 - dotation aux provisions		20 000 €
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	17 978 €	352 695 €
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement		271 837 €
Total des prévisions 2013		3 190 682 €

Les grandes masses s'établissent aux niveaux présentés. Il est prévu une augmentation des charges à caractère général (011) due principalement au poste "alimentation" +5.000 € ; et à l'inscription supplémentaire de 50.000 € pour prendre en compte les besoin d'achat d'entretien de voirie de la communauté de communes hors marché d'entretien.

Le poste charges de personnel varie légèrement pour la prise en compte effective du recrutement d'un agent qui s'occupera du SIG.

Le fait nouveau de 2013 est l'inscription d'une provision pour perte de 20.000 € qui anticipe les potentielles défaillances de paiement des usagers (crèche, SPANC, OM).

Les charges exceptionnelles prennent en compte la couverture des déficits des budgets annexes ; il ne s'agit pas de dépenses réelles (non matérialisées par un mandat de paiement).

Ainsi, l'ensemble du chapitre proposé au vote de l'assemblée s'élève à 3.190.682 €.

Les recettes

FONCTIONNEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
002 - Résultat reporté	1 544 219 €	548 212 €
Chapitre 013 - Atténuation de charges	47 369 €	45 000 €
Chapitre 042 - opérations d'ordre de section à section	1 264 €	1 264 €
Chapitre 70 - produits des services	741 029 €	696 100 €
Chapitre 73 - impôts et taxes	1 115 023 €	1 124 651 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations	924 397 €	773 355 €
Chapitre 75 - autres produits de gestion courante	8 594 €	1 400 €
Chapitre 77 - produits exceptionnels	996 €	700 €
Total des prévisions 2013		3 190 682 €

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de l'imposition depuis le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation aux communautés de communes. Ce chapitre est prévu en augmentation découlant de la hausse du fonds de péréquation communale et intercommunale (FPIC). Le chapitre 73 qui concerne les dotations de l'Etat ne contient pas toutes les inscriptions car nous n'avons pas à ce jour les notifications.

La section d'investissement

Les dépenses

INVESTISSEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
001 - déficit reporté		383 733 €
Chapitre 040 - opération d'ordre section à section	1 264 €	1 264 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	811 111 €	431 577 €
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves		126 264 €
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	46 186 €	47 201 €
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	10 333 €	40 216 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	38 427 €	279 000 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours	552 509 €	1 930 864 €
Total prévisions 2013		3 240 119 €

Le chapitre 10 "dotation, fonds divers" comporte le remboursement du FCTVA à certaines communes suite à la régularisation des travaux réalisés par le SIMM.

Les investissements sont décrits dans le tableau de la page suivante.

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Article 2031 - frais d'études		
AMO périscolaire COURCHATON	4 700 €	Devis reçu de la société GESTAMO
Maîtrise d'œuvre Tauw France	20 000 €	Fin des décharges
Total inscriptions nouvelles	24 700 €	
Crédits reports	2 116 €	
Total article 2031	26 816 €	
Article 2051 - concessions et droits similaires (logiciels informatiques)		
logiciel SIG	4 400 €	logiciel réseau d'eau
logiciel comptabilité	600 €	Reste à payer
Inscriptions nouvelles	5 000 €	
Crédits reports	8 400 €	
Total article 2051	13 400 €	
TOTAL CHAPITRE 20		40 216 €
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Article 2111		
	110 000 €	crédits reports pour acquisition base travaux
Article 21751 - Réseaux de voirie		
Travaux Villersexel	39 000 €	Remboursement commune travaux place
Travaux autres communes	31 000 €	Travaux éventuels en 2013
Total article 21751	70 000 €	
2183 - Mobilier		
Informatique CCPV	10 000 €	Système de sauvegarde et protection réseau
Crédits reports	3 000 €	
Total article 2183	13 000 €	
Article 2184 - Mobilier		
Dotation mobilier Athesans	40 000 €	Mobilier périscolaire Athesans
Crédits reports	5 000 €	Reste à payer bureau centre Villersexel
Total article 2184	45 000 €	
Article 2188 - autres		
Acquisition tondeuse autoportée	26 000 €	Remplacement d'une tondeuse de 20 ans
Autres outillages de voirie	15 000 €	Matériels divers dont débroussailleuses
Total article 2188	41 000 €	
TOTAL CHAPITRE 21		279 000 €

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATION EN COURS (travaux)		
Article 2312 - terrains		
Voie verte (honoraires et travaux)	360 000 €	
Réhabilitation des décharges	150 000 €	Reste à payer travaux
Crédits reports	63 760 €	travaux fin 2012 payé début 2013
Total article 2312	573 760 €	
Article 2313 - constructions		
Périscolaire Athesans	730 003 €	besoin de financement
MO périscolaire	47 260 €	besoin de financement
SOCOTEC périscolaire Athesans	2 787 €	besoin de financement
Pont de la Grange d'Ancin	242 054 €	besoin de financement
Micro-crèche Esprels	335 000 €	besoin de financement
Total besoin de financement	1 357 104 €	
Crédits reports	904 011 €	
Inscriptions nouvelles 2013	453 093 €	
TOTAL CHAPITRE 23	1 930 864 €	

Les recettes

INVESTISSEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
021 - virement de la section de fonctionnement		271 837 €
Chapitre 024 - produits de cession		92 000 €
Chapitre 040 - amortissement 2013	137 232 €	113 112 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	811 111 €	431 577 €
Chapitre 10 - dotation, fonds divers	57 694 €	1 430 018 €
Chapitre 13 - subventions	45 522 €	901 575 €
Total prévisions 2013		3 240 119 €

Les recettes principales proviennent de la capitalisation de l'excédent de fonctionnement (la part de l'excédent de fonctionnement versé en investissement) soit 1.430.018 €. Les recettes du chapitre 13 "subventions" sont basées sur les plans de financement arrêtés par les délibérations du conseil communautaire. Il s'agit donc des subventions potentiellement versées si les projets (dépenses) sont réalisés sur l'exercice comptable 2013.

Les budgets annexes

L'office du tourisme

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 011 - charges à caractère général	7 982 €	8 060 €
Chapitre 012 - charges de personnel	30 571 €	31 095 €
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement		36 412 €
Total des prévisions 2013		75 567 €
FONCTIONNEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 70 - produits des services	643 €	200 €
Chapitre 73 - impôts et taxes	22 637 €	22 124 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations	40 €	40 €
Chapitre 77 - produits exceptionnels	15 232 €	53 203 €
Total des prévisions 2013		75 567 €
INVESTISSEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
001 - déficit reporté	1 850 €	3 438 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	4 200 €	52 489 €
Total prévisions 2013		55 927 €
INVESTISSEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
021 - virement de la section de fonctionnement		36 412 €
Chapitre 10 - dotation, fonds divers	1 850 €	19 515 €
Total prévisions 2013		55 927 €

Le budget de l'office du tourisme comporte en recette de fonctionnement la taxe de séjour (chapitre 73 – impôts et taxes). Son montant s'élève en 2013 (pour l'année 2012) à 22.124 € soit 513 € de moins qu'en 2011. La taxe de séjour est intégralement destinée à financer des actions touristiques. L'équilibre du budget est assuré par une participation du budget général (chapitre 77 – produits exceptionnels) pour un montant de 53.203 €.

Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
002- résultat reporté		36 076 €
Chapitre 011 - charges à caractère général	36 159 €	65 900 €
Chapitre 012 - charges de personnel	- €	19 000 €
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement		1 922 €
Total des prévisions 2013		122 898 €
FONCTIONNEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 70 - produits des services	100 000 €	100 000 €
Chapitre 77 - produits exceptionnels	- €	22 898 €
Total des prévisions 2013		122 898 €
INVESTISSEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
001 - déficit reporté	- €	922 €
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	- €	1 000 €
Total prévisions 2013		1 922 €
INVESTISSEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
021 - virement de la section de fonctionnement		1 922 €
Total prévisions 2013		1 922 €

Le budget 2013 du SPANC prend en compte le paiement de GEOPROTECH qui a réalisé les contrôles des installations. Les factures des usagers seront envoyées dans les prochains jours. Elles seront envoyées progressivement dans le même ordre que les réunions d'information. Les recettes correspondantes sont inscrites au chapitre 70 – produits des services (100.000 €).

Les budgets annexes des zones d'activités de Villersexel et Gouhenans

La zone d'activité de Villersexel

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
002- résultat reporté		210 369 €
Chapitre 65 - autres charges de gestion courante	9 €	10 €
Chapitre 042 - variation de stocks	- €	210 889 €
Total des prévisions 2013		421 268 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 042 - variation de stocks	- €	210 889 €
Chapitre 77 - produits exceptionnels	- €	210 379 €
Total des prévisions 2013		421 268 €

INVESTISSEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
001 - déficit reporté	- €	210 889 €
Chapitre 040 - terrains aménagés	- €	210 889 €
Total prévisions 2013		421 778 €

INVESTISSEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 040 - terrains aménagés	- €	210 889 €
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées		210 889 €
Total prévisions 2013		421 778 €

Ce budget matérialise le déficit reporté de 210.369 €. Il comporte également la valeur des terrains restants à vendre soit 210.889 €.

La zone d'activité de Gouhenans

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
002- résultat reporté		61 802 €
Chapitre 011 - charges à caractère général	416 €	400 €
Chapitre 65 - autres charges de gestion courante	9 €	10 €
Chapitre 042 - variation de stocks	- €	5 903 €
Total des prévisions 2013		68 115 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 042 - variation de stocks	- €	5 903 €
Chapitre 77 - produits exceptionnels	- €	62 212 €
Total des prévisions 2013		68 115 €

INVESTISSEMENT - DEPENSES	Année 2012	Prévisions 2013
001 - déficit reporté	- €	5 903 €
Total prévisions 2013		5 903 €

INVESTISSEMENT - RECETTES	Année 2012	Prévisions 2013
Chapitre 010 - stocks		5 903 €
Total prévisions 2013		5 903 €

Ce budget fonctionne sur le même principe que celui de la zone d'activité de Villersexel. Il constate le déficit de l'année précédente (61.802 €) et matérialise les stocks de terrains.

L'ensemble des budgets et comptes administratifs a été validé à l'unanimité par les membres du conseil communautaire.

2 - Affectation du résultat

	CA 2011	Résultat 2012	RAR 2012	Solde RAR	Affectation
Investissement	23 208 €	- 406 941 €	1 096 286 € 50 000 €	-1 046 286 €	-1 430 019 €
Fonctionnement	1 544 219 €	434 012 €			1 978 231 €
				Report 002	548 212 €

L'affectation du résultat permet de couvrir le déficit d'investissement. Ainsi, Il faut affecter une somme de 1.430.019 € à l'article 1068 pour couvrir le déficit d'investissement. Il reste donc une somme de 548.212 € à reporter en recette de fonctionnement.

Le conseil communautaire a validé à l'unanimité l'affectation de 1.430.019 au compte 1068.

3 - Taux d'imposition 2013

Les taux d'imposition pour l'année 2013 doivent être fixés. Le Président propose de ne pas augmenter la fiscalité au titre de l'exercice comptable 2013. Ainsi, les taux restent inchangés :

- taxe d'habitation : 8,96%
- foncier bâti : 1,48%
- foncier non bâti : 4,66%
- CFE : 19,26%

La proposition a été validée à l'unanimité.

4 - Subventions programme Habiter Mieux

Le Président a présenté des aides versées au titre du programme Habiter Mieux dans lequel la communauté de communes attribue 500 € de subvention aux bénéficiaires. Ces derniers sont les suivants :

Nom	Adresse	Montant
FERNANDEZ Alberto	48, Place de la Fontaine 70110 VILLERSEXEL	500 €
VAILLANT Pierre	6, rue du Trou au Loup 70110 COURCHATON	500 €
LAVILLE Gabriel	48, rue de la Vergenne 70110 ATHESANS	500 €
DECARD Michel	1, Impasse de la Riotte 70110 MOIMAY	500 €
HERRY Colette	9, rue de la Mairie 70110 MOIMAY	500 €
COURQUET André	27, Grande Rue 70110 SAINT SULPICE	500 €

Les membres du conseil communautaire ont validé le versement des subventions à l'unanimité.

5 - Avenant périscolaire Athesans

L'entreprise VAUGIER va commencer l'aménagement des abords du bâtiment. Afin de mieux aménager le terrain et notamment un chemin technique provisoire en attendant la construction de l'école, il est demandé à l'entreprise VAUGIER un supplément de travaux. Ce dernier représente une surface de 300 m² en revêtement bicouche. Le montant supplémentaire est de 4.950 € TTC.

Les membres du conseil communautaire ont donné leur accord à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

6 - Modification du règlement de la zone d'activités du Martiney

Le Président a proposé de modifier le règlement de la zone du Martiney. Les parcelles seront vendues quand le permis de construire sera accordé.

Cette proposition a été validée à l'unanimité.

7 - Modification du tarif de vente des parcelles

Afin de rendre la zone du Martiney plus attractive, le Président a proposé de baisser le prix de vente du m² de 12 € à 9 €. 3 acquéreurs potentiels sont concernés.

Le conseil communautaire a donné son accord à l'unanimité.

8 - Délégation de signature pour la vente des parcelles

Concernant la zone du Martiney, le Président a également demandé l'autorisation pour la signature de 3 futurs actes de vente. Les 3 projets concernent en fait 2 parcelles. Cette autorisation permet d'anticiper les installations et donc de ne pas perdre de temps dans les procédures.

Le conseil communautaire a validé la proposition à l'unanimité.

PERISCOLAIRE

9 - Modification des tarifs des services périscolaires d'Esprels

Le Président a précisé que les temps périscolaires du soir entre Villersexel et Esprels n'ont pas la même durée. En effet, ils sont de deux heures à Villersexel et 1h30 à Esprels et pourtant les tarifs sont identiques. En conséquence, le Président a proposé de modifier les tarifs comme suit pour Esprels :

Quotient Familial	Tarif 1h30
De 0€ à 900€	1,35€
De 901€ à 1200€	1,60€
Supérieur à 1200€	1,85€

Le conseil communautaire a donné son accord à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS

10 - Assistance à maîtrise d'ouvrage – périscolaire COURCHATON

Après une consultation sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le Président propose de valider la proposition financière du bureau d'étude GEST'AMO pour un montant de 4.682,34 € TTC.

La proposition a été validée à l'unanimité par le conseil communautaire.

11 - Voie Verte – attribution du marché

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la voie verte a été lancée. Le Président a présenté un tableau de synthèse des offres. Le bureau d'études le mieux-disant est le cabinet ANDRE pour un montant de 28.500 €. Le Président a proposé de retenir ce cabinet.

Le conseil communautaire a donné son accord à 60 voix pour et une abstention.

12 - Voirie - marché pour l'entretien des voies communautaires

Une consultation a été lancée. 2 entreprises ont déposé une offre : le groupement SURLEAU/VAUGIER et EUVOVIA. Suite à l'analyse des offres, le groupement SURLEAU/VAUGIER obtient 9,65/10 et EUROVIA 2,80/10. Le Président propose donc de retenir le groupement SURLEAU/VAUGIER.

La proposition a été validée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

13 - ouverture d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe puis fermeture d'un poste d'attaché territorial

Il a été proposé d'ouvrir un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe pour occuper les missions d'agent de développement. Le poste auparavant ouvert au niveau d'attaché territorial sera donc fermé.

Le conseil communautaire a validé à l'unanimité l'ouverture du poste.

14 - Avancement de grade 2013

Dans le cadre des avancements de grade 2013, il faut prévoir l'ouverture des postes suivants :

- un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe au 1/04/2013
- un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe au 1/04/2013
- un poste d'animateur principal 2^{ème} classe au 15/10/2013

Cette proposition a reçu l'unanimité des membres.

15 - Réforme territoriale – nouvelle représentation du conseil communautaire

La loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 a induit une recombinaison des conseils communautaires par strate de population. Désormais, la loi impose un nombre de représentant au sein des assemblées intercommunales. Pour la communauté de communes, le nombre de conseillers communautaires est fixé à 49. Il existe alors deux solutions :

- la répartition est fixée par accord concordant des communes et de la communauté de communes pour la répartition des 49 sièges
- En l'absence d'accord de répartition des sièges, la loi a fixé un nombre de représentants par commune qui s'imposera à la structure intercommunale

Le tableau de répartition page suivante décrit la répartition de droit commun et la proposition de la communauté de communes. Le Président propose de déroger à la répartition de droit commun en enlevant 4 délégués à Villersexel en les répartissant sur les 4 communes dont les strates de population sont les plus importantes (hors les 3 bourgs principaux).

Le conseil communautaire a validé la proposition à 59 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Communes	Population Municipale	Nb de délégués	Proposition commission
AILLEVANS	142	1	1
ATHESANS ETROITEFONTAINE	662	3	3
AUTREY LE VAY	71	1	1
BEVEUGE	86	1	1
BONNAL	20	1	1
CREVANS ET LA CHAPELLE	260	1	2
COURCHATON	455	2	2
ESPRELS	699	4	4
FALLON	314	1	2
GEORFANS	64	1	1
GOUHENANS	431	2	2
GRAMMONT	74	1	1
GRANGES LE VILLE	214	1	1
GRANGES LE BOURG	370	2	2
LA VERGENNE	116	1	1
LES MAGNY	133	1	1
LONGEVILLE	114	1	1
MARAST	42	1	1
MELECEY	163	1	1
MIGNAVILLERS	349	1	2
MOIMAY	223	1	1
OPPENANS	54	1	1
ORICOURT	34	1	1
PONT SUR L'OGNON	57	1	1
SAINT FERJEUX	80	1	1
SAINT SULPICE	140	1	1
SECENANS	159	1	1
SENARGENT MIGNAFANS	285	1	2
TRESSANDANS	34	1	1
VELLECHEVREUX	155	1	1
VILLAFANS	196	1	1
VILLARGENT	113	1	1
VILLERSEXEL	1464	8	4
VILLERS LA VILLE	164	1	1
	7937	49	49

16 - Proposition de la CLECT du 7 février 2013

Suite à l'étude du cabinet SEMAPHORE, les montants de l'intégration de l'investissement des centres périscolaires entraîne des coûts supplémentaires annuels. La CLECT propose les coûts suivants :

- la charge totale pour l'intégration de l'investissement du centre périscolaire de VILLERSEXEL est de 30.444,92 € pour le centre périscolaire de Villersexel

- La charge à transférer est évaluée, en tenant compte d'une durée de vie de 30 ans, à 5.000 € par an auxquels il faut ajouter 3.400 € de remboursement d'annuité d'emprunt soit un total de 8.400 € pour le centre périscolaire d'Esprels

La charge totale d'intégration des deux centres périscolaires est donc de 38.844,92 €.

Le conseil communautaire a validé la prise en charge des investissements par la communauté de communes à l'unanimité.

Concernant le fonctionnement des compétences, la CLECT propose de modifier les montants annuels dus par les communes. Le tableau suivant retrace les propositions.

	Droit commun	Situation actuelle	Proposition
Compétences communautaires	8.00 €	8.00 €	12.00 €
Réhabilitation des décharges*	3.00 €	3.00 €	3.00 €
gymnase	12.00 €	12.00 €	9.00 €
périscolaire VILLERSEXEL	3.90 €		
périscolaire ESPRELS	1.03 €		
Total	27.93 €	23.00 €	24.00 €
Les chiffres sont en € par habitant			
* Les attributions de compensation pour les décharges se terminent en 2014			

Les membres du conseil communautaire ont validé les nouveaux montants des transferts de charge à l'unanimité.

17 - SICTOM – délégués de COURCHATON

La commune de COURCHATON ayant intégré la communauté de communes et par conséquent le SICTOM, il faut élire un délégué titulaire et un délégué suppléant pour cette commune.

Madame Marie-Jeanne GOUDEY a été élue titulaire et Monsieur Christian BOYER suppléant.

18 - Comité des fêtes de Villersexel – convention avec l'office du tourisme

Le comité des fêtes de Villersexel a organisé la venue du spectacle de la Madeleine Proust. Afin de les aider, la réservation des billets se fera à l'office du tourisme pour des raisons pratiques. Une convention matérialisera le rôle de l'office du tourisme.

Le conseil communautaire a autorisé le Président à signer une convention.

19 - Arrêté du 24/12/2012 modifiant les montants annuels de l'indemnité d'exercice des missions (IEM)

L'arrêté du 24/12/2012 est venu modifier les montants annuels de l'IEM pour les catégories C. Les montants annuels sont désormais plus faibles. Il revient donc à la collectivité de délibérer pour maintenir les montants antérieurs.

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de maintenir les montants antérieurs d'IEM pour les agents de catégorie C.

QUESTIONS DIVERSES

20 - Bornage terrain Villersexel

Les limites actuelles entre les propriétés de Villersexel (PAN) et le foncier de la CCPV au chemin noir ne sont pas en relation avec les limites physiques des installations existantes. Afin de régulariser la situation, une proposition sera faite pour modifier une parcelle. Le Président demande l'autorisation de borner le terrain.

Le conseil communautaire donne son accord à l'unanimité.

21 – Périscolaire de Villersexel - Convention entre SIVU Chantereine et CCPV

Le Président a évoqué le différentiel de remboursement de prêt versé par le SIVU Chantereine entre le moment de la construction et le prise de compétence effective du périscolaire par la Communauté de Communes. Le Président énonce qu'une convention interviendra mais la solution juridique n'est pas encore trouvée.

Le conseil communautaire donne son accord à l'unanimité pour la signature de cette future convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.